

# BULLETIN D'INSCRIPTION – HIVER

Dates du séjour : du Vendredi 07 Février au Samedi 15 Février 2025



PHOTO

Nom : ..... Prénom : .....

Fille  Garçon  Date de naissance : ..... Age : .....

Taille : ..... Pointure : .....

A-t-il/elle déjà participé à un séjour Chêne et Roc ? Hiver  Été  Non

A-t-il/elle déjà participé à un séjour en collectivité ? Oui  Non

## Identité du représentant légal de l'enfant

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal :  Ville : .....

☎ Père :  ☎ Mère :

☎ Fixe :

@ Famille : .....

## Coordonnées de la personne à contacter en cas d'urgence si différent des parents

Famille d'accueil  Éducateur(trice)  Assistant(e) social(e)  Autre : .....

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal :  Ville : .....

☎ Fixe :  ☎ Port :

@ Responsable : .....

Joignez les originaux des attestations de prise en charge avec les coordonnées de l'organisme payeur

**Tout dossier d'inscription incomplet se verra rejeté et priorité sera donnée aux personnes sur liste d'attente**

### Préciser le lieu de prise en charge du car

|   |                                 |
|---|---------------------------------|
| Landerneau <input type="checkbox"/>       | Briec <input type="checkbox"/>  |
| Quimperlé <input type="checkbox"/>        | Vannes <input type="checkbox"/> |
| La Roche Bernard <input type="checkbox"/> | Nantes <input type="checkbox"/> |
| Niort <input type="checkbox"/>            | Langon <input type="checkbox"/> |
| Pau <input type="checkbox"/>              | Arreau <input type="checkbox"/> |

### Engagement du responsable légal

Je soussigné(e) Mr, Mme : .....

responsable de : .....

certifie avoir pris connaissance des conditions générales (verso) et autorise l'association « Chêne et Roc » à photographier et/ou filmer mon (mes) enfants (s), lors du séjour de vacances ci-dessus désigné.

Date : .....

Signature :

Bulletin d'inscription à renvoyer à l'adresse suivante :

**Centre de vacances « Chêne et Roc »**

**Route de St Lary, Cadéac**

**65240 ARREAU**

Tél: 06 80 84 80 28



## Nos conditions générales



### Inscriptions :

Les inscriptions s'effectuent par correspondance à l'adresse suivante :  
Centre de Vacances « Chêne et Roc », route de St Lary-Cadéac 65240 ARREAU,  
Tél : 05 62 40 76 80 – Portable : 06 80 84 80 28

### Tarifs :

Les prix et tarifs **Hiver 2025** (650€ Net) comprennent l'ensemble des prestations suivantes : pension complète, voyage A/R, encadrement, location du matériel, remontées mécaniques, cours de ski ESF (débutant), sortie raquettes, activités, assurances (rapatriement).

L'association « Chêne et Roc » est habilitée à percevoir les Chèques Vacances.



Le responsable de l'enfant susceptible de percevoir des aides de différentes Caisses d'Allocations Familiales règlera le coût du séjour et sera remboursé du montant alloué par l'organisme.

Un acompte de **200€** est demandé avec le bulletin d'inscription, le solde (du prix du séjour) est exigible in mois avant le départ.

### Transport :

Le voyage implique le transport aller et retour inclus. Il s'effectue en car depuis les lieux de départ indiqués sur le document joint jusqu'au centre de vacances « Chêne et Roc » à Arreau.

### Activités :

L'association « Chêne et Roc » se réserve le droit de remplacer ou de modifier les circuits, l'hébergement, comme les activités programmées, dans les cas où des circonstances rendraient impossible leur accès (intempéries, cas de force majeure, etc....).

### Agréments :

Tous nos séjours sont agréés par le Ministère de la Jeunesse et des Sports.

### Conditions d'annulation :

Annulation du fait du participant :

- Plus de 30 jours avant le départ, retenue de 50% de l'acompte
- Entre 30 jours et 7 jours avant le départ, retenue de la totalité de l'acompte
- A moins de 7 jours du départ, retenue de la totalité des sommes perçues sans autre indemnité.

### Séjour écourté :

En cas de renvoi d'un participant dans sa famille, pour une cause non couverte par notre propre assurance, les parents ou la personne responsable prendront en charge le voyage retour de l'intéressé ainsi que les frais de mission de l'accompagnateur.

Un renvoi disciplinaire en cours de séjour, ne donne lieu, par ailleurs, à aucun remboursement de la part de l'association « Chêne et Roc ».

### Votre enfant est malade ?

Un(e) assistant(e) sanitaire est présent(e) dans chaque équipe d'animation pour veiller à la santé et à l'hygiène des enfants et des jeunes. Il/Elle assure le suivi des traitements de chacun, et dispense les soins de premiers secours. En cas de symptômes plus sérieux ou d'accident, le jeune sera accompagné chez le médecin ou à l'hôpital le plus proche, qui procèdera aux examens nécessaires.

Bien entendu, les parents sont immédiatement avertis.

Aussi pour assurer rigoureusement le suivi médical de votre enfant, une fiche sanitaire vierge vous sera adressée. Il en va de la santé de votre enfant de nous retourner ce document dûment rempli (recto/verso) et signé.

Nous avançons le règlement de certains frais médicaux en cas d'urgence. Le remboursement est ensuite demandé au responsable de l'enfant qui reçoit alors les justificatifs destinés à la Caisse d'Assurance Maladie.

Si votre enfant suit un traitement, pensez à mettre ses médicaments dans sa valise, ainsi qu'un double de l'ordonnance.

### Réclamations :

L'association « Chêne et Roc » décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte d'objets personnels ou d'argent, excepté dans le cas où ces valeurs auront été remises au responsable du séjour.

Nous recommandons d'éviter tout objet de valeur (téléphone portable, consoles de jeux portables, lecteur MP3...) et vêtements de marque qui pourraient être détériorés ou attirer les convoitises !

Nous prenons en compte toute observation et serons heureux d'accueillir vos suggestions....

Le centre de vacances « Chêne et Roc » est un accueil collectif de mineurs donc **la cigarette est strictement interdite**.